

## DorotheePare

---

**De:** contact  
**Envoyé:** vendredi 18 mai 2018 11:29  
**À:** DorotheePare  
**Objet:** TR: Arrêt du projet PLU de Coyviller /Avis CCPSV

---

**De :** Frédéric Deruy <amenagement@cc-seletvermois.fr>  
**Envoyé :** vendredi 18 mai 2018 11:25  
**À :** contact <contact@esterr.fr>; Bernard ARNOLD <bearnold@orange.fr>; commune-de-coyviller@orange.fr  
**Cc :** CCSV, Delphine <delphinevandeville@cc-seletvermois.fr>; David FISCHER <maire@ville-dombasle.fr>;  
mairie.sommerviller@gmail.com  
**Objet :** Arrêt du projet PLU de Coyviller /Avis CCPSV

Monsieur le Maire,

L'examen de votre projet de PLU n'appelle pas de remarque particulière tant sur le fond que sur la forme.

Je vous rappelle que les objectifs de production de logements doivent être respectés et compatibles avec le SCOT et le PLH Intercommunal. En effet, vous préconisez d'aménager une zone d'extension de 0,69 Ha correspondant à 10 logements. De plus, une attention particulière devra être menée concernant le potentiel de dents creuses à prioriser dès que possible. Même si votre projet d'extension ne peut être phasé pour des raisons d'optimisation d'aménagement, il vous faudra concerter avec la Communauté de communes afin de mener avec intelligence, vigilance et dans le temps ce programme.

Enfin, la Communauté de communes se tient à votre entière disposition pour préserver et valoriser davantage l'économie arboricole et maraîchère locale.

Par conséquent, la Communauté de communes rend un avis favorable sur votre projet.

En parallèle, un courrier vous est envoyé à cet effet.

Bien à vous

Frédéric DERUY  
Aménagement du territoire  
Communauté de communes des Pays du sel et du Vermois  
3, rue du Canal - 54210 ST NICOLAS DE PORT  
Tél (standard) : 03.83.45.23.32  
Tél (poste) : 03.83.45.84.43 / 06.10.13.86.90  
[fredericderuy@cc-seletvermois.fr](mailto:fredericderuy@cc-seletvermois.fr)  
[amenagement@cc-seletvermois.fr](mailto:amenagement@cc-seletvermois.fr)